

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 177

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc. M. du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

1790

— Le prince a fait publier dans les églises par les curés un édit concernant les pommes de terre. Vu, est-il dit, la dureté des temps, et la cherté des vivres, il laisse un demi journal de champ emplanté de pommes de terre franc de dime. Si quelqu'un a des plaintes, il doit s'approcher de son Altesse, pour faire ses réclamations, comme il convient. C'est sur cet avis que les paysans de la ville ont, les premiers réclamé leurs anciens droits et privilèges accordés par les princes dans les différents temps. Avec bien de la peine, et des allées d'un côté et d'autres, ils sont parvenus à faire revivre le vieux rôle et lettres de franchises de la Vallée.

Le prince s'y refusait; ils ont nommé des députés pour tous les villages de la Vallée, lesquels sont allés consulter à Bâle, où ils ont trouvé qui de droit. Le prince ne pouvait pas leur refuser ce qu'il demandaient. Il leur a accordé leurs droits et franchises, mais avec certaines restrictions et réserves qui auraient pu renverser, quand il l'aurait trouvé bon, tout ce qu'il leur avait accordé par grâce. Les dits députés sont derechef allés à Bâle. On ne les a pas conseillés de s'en tenir là, en leur faisant entendre qu'une chose due ne devait pas s'accorder par grâce.

Ils sont encore allés à Porrentruy chez le

Prince, lequel voyant qu'ils tenaient bon les a renvoyés au bénéfice du Rôle et des lettres de franchises, tel qu'ils le demandaient, et c'est au vu du Rôle qu'ils ont recouvré la chasse, comme il est dit dans le Rôle de la Vallée.

Ceux de la Prévôté de Moutier-Grandvâl n'ont encore rien demandé jusqu'ici, vu qu'ils ont toujours conservé leurs droits de chasse et n'ont jamais voulu se soumettre à payer la dime des pommes de terre.

La ville de Delémont a commencé à se récrier contre son Magistrat contre lequel elle croyait avoir beaucoup de griefs. La fermentation a commencé le dimanche, jour de la prestation du serment et de l'élection des conseillers. Quelque temps auparavant, on avait déjà essayé, par les députés des corps de métiers, par les différentes doléances au Magistrat. Les réclamants n'étaient pas d'accord entre eux sur les revendications à faire, puisqu'elles n'étaient pas en règle, ou à cause de l'impossibilité d'obtenir des assemblées de bourgeoisie. Le dimanche suivant, la fête de St Jean-Baptiste, 1790, les bourgeois devaient comme de coutume nommer deux députés qui, avec le Magistrat, devaient élire deux conseillers. Les uns s'y refusaient disant qu'il y avait assez de conseillers. Toutefois le plus grand nombre furent d'un avis contraire et nommèrent M. Wicka médecin et Louis Charriatte, tanneur et cabaretier de la Couronne, devant la ville, près la Porte des Moulins. Tous deux furent nommés membres du Conseil.

Enfin, après bien des discussions, la plupart des bourgeois déclarèrent qu'ils ne prêteraient pas le serment tant qu'on ne leur accordera pas des assemblées bourgeoises. Le lieutenant Moreau, pour apaiser les esprits, promit qu'on leur accorderait des assemblées de bourgeoisie.

Et se raillant un peu elle-même :

— Mais soyons donc joyeuse... moi, que tout Paris envie ! Représentons-nous la somptueuse cérémonie.

Enveloppée de tulle, couronnée de fleurs d'orange, elle se voyait, à l'avance, faire son entrée à Saint-Philippe-du-Roule, tandis que les orgues célébraient l'arrivée de la mariée par tous leurs jeux tirés. Au bras de son père, elle s'avancait. Elle savait bien que, de tous côtés, les curieux, en double haie, murmuraient : « Le splendide mariage ! La ravissante mariée ! » et le vicomte de Romeure aurait aussi sa part d'éloge. Certainement on le trouverait fort élégant avec l'allure distinguée qu'il saurait prendre. Sur son habit ressortirait comme une fleur de pierreries, la brochette de décorations obtenues en diverses ambassades.

Elle s'encourageait :

Mais oui, je ne puis désirer rien de mieux que ce mariage; il fera époque; on le relatera dans les journaux. Elle songeait aux amies

Il en fit la demande à M. de Rinck (*), qui y consentit. On commença par nommer des députés pour recevoir les doléances d'un chacun, puis de les mettre par écrit sans nommer personne et cela dans la huitaine, afin de les rédiger avec méthode dans un cahier qui serait présenté à toute l'assemblée de la bourgeoisie pour être discuté. On a fait des bancs dans la salle de l'hôtel de ville, comme dans une salle de comédie, où tout le monde pouvait être assis. Les tout derniers étaient plus élevés que les premiers, ainsi de degré en degré. Les cahiers qui n'étaient pas fondés et justes, passaient à la pluralité des suffrages, et il y en avait beaucoup de rejetés.

Enfin, tous les différents griefs ayant été discutés et passés par la pluralité, on a derechef nommé six députés pour y donner suite et faire exécuter ce qui avait été adopté par la Bourgeoisie. Les six députés nommés sont l'avocat Bennot, Germain Helg, teinturier, Germain Miserez orfèvre, François Stouder, notaire, Joseph Métille meunier devant la ville, et moi Claude Joseph Verdat sculpteur.

Ces six députés ont derechef rédigé tout l'ouvrage en cahiers séparés. Le premier contenait la demande d'une assemblée des Etats du Pays, et les matières qui ne pouvaient être discutées qu'aux dits Etats. Le second contenait différentes demandes à faire au Prince, entre autres concernant la chasse. Le troisième, différents articles dont on demandait le redressement au Magistrat, lequel pouvait y acquiescer de sa propre autorité, ce qu'il a fait.

Lorsque tout ceci a été terminé, le Magistrat a nommé aussi six députés, pour, conjointement avec les six de la Bourgeoisie, travailler

(*) M. de Rinck était administrateur de la chancellerie de Delémont à cause du grand âge de son père.

qui seraient ses demoiselles d'honneur. Elles seraient toutes les six bien jolies et vêtues de même, en bleu tendre, avec des bouquets en mains. Elles formeraient comme une cour à la petite reine d'un jour, qui serait la mariée.

Les orgues chantaient; elle reconnaissait, dans les accents puissants et rythmés, un des plus beaux passages de l'oratorio. L'organiste ne pourrait certainement manquer d'interpréter la musique composée par le nouveau marié, on ferait honneur à ce maître, qui s'était soudainement révélé.

Puis, les accords s'apaisent et, par une transition, habilement ménagée, revient l'esquisse mélodique, si semblable au doux air qu'elle chantait autrefois.

Et voilà qu'elle sentait qu'elle ne pourrait plus avancer le long de la nef, qu'elle se traînerait, qu'elle serait tout près de s'évanouir. Impossible de continuer la marche en avant; ses petits pieds, chaussés de satin blanc, s'attacheraient à la haute lisse du tapis; son cœur bondirait

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 76

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

La jeune fille, vraie fleur vivante dans sa robe rose pâle, fit encore quelques pas entre deux épais massifs d'arbustes; puis, fatiguée, mécontente de sentir la mélancolie de plus en plus l'envahir, elle se laissa tomber sur une chaise de rotin doré abritée par un large dôme de palmiers.

Et, tristement, elle murmurait :

— C'est dans huit jours que je me marie. Il n'y a pas à revenir sur cette décision. C'est fini; ma parole est donnée.

à rechercher les titres de la ville : Concernant la chasse, on n'a découvert aucun titre, mais on a trouvé dans les vieux protocoles de la ville, qu'autrefois, on en était en possession, mais sans qu'il paraisse que jamais la ville ait eu des titres. Nous avions mis dans un cahier séparé, tout ce qu'on avait trouvé à propos de copier là-dessus. On avait aussi nommé quatre personnes pour aller consulter les Bâlois, savoir Marchand, lieutenant de la ville, et Waldsperg secrétaire et lieutenant de la ville ; pour la Bourgeoisie l'avocat Rêdet et Joseph Métille. Par une résolution du Conseil des six notables avec les six députés de la Bourgeoisie, on a chargé ces quatre délégués d'aller consulter à Bâle (**) sur la lettre de l'évêque Pierre de Reichenstein (**).

Pendant que tout ceci se faisait le plus tranquillement du monde, on trouvait d'un autre côté une toute autre danse. Le Prince faisait une grande provision de grain. Les greniers de la Cour en sont remplis, à Porrentruy également, sans cependant qu'on en ait vendu jusqu'ici un seul boisseau malgré la grande cherté de cette denrée.

A Porrentruy et en Ajoie on est tout en mouvement. L'abbé Lehmann est de retour à Besançon, où il a été pour faire imprimer leurs griefs. (***) Il en ont beaucoup plus que les autres. Ils parlent bien haut. L'abbé Lehmann qui est leur président veut tout refondre, il ne craint

(*) On leur accorda 5 livres bâloises par jour à chacun. (**) L'évêque de Bâle, Pierre Reich de Reichenstein, voulant donner à sa bonne ville de Delémont plus d'importance, lui accorda une lettre de franchises importantes, en 1289. Ce précieux monument est encore intact aux archives de Delémont. Voir notre histoire de Delémont.

(***) L'abbé Lémann a joué un rôle très actif dans la Révolution de notre pays. Il appartenait à une honnête famille bourgeoise de Porrentruy. Son frère cadet, Germain, était perruquier. C'était un Jacobin, un sans enlôte enragé. L'abbé, Antoine embrassa la prêtre. Il se fit recevoir, par intrusion au Chapitre de St Michel. Il était de petite taille bossu, mais très intelligent, moqueur au point qu'il s'attira des désagréments de la part du clergé et du prince. D'une ambition insatiable, il courut à Vienne, au passage du pape Pie VI, et, à force d'intrigues, il obtint le titre de « missionnaire apostolique ». De retour au pays, il voulut donner des missions, mais tous les curés lui fermèrent leur église. Il se lança dans le parti révolutionnaire, sa vie fut déplorable, ses mœurs abominables. Il fut enfermé dans les prisons du château par les Français. Il renonça à la prêtrise, et représenta le Mont-Terrible à la Convention, plus tard il fut membre du Conseil des Cinq-Cents. A Paris, il composa un ouvrage en vers français, intitulé l'Annunciade. La peinture qu'il y fait de la marche de la révolution, indisposa contre lui des hommes influents qui le firent renvoyer de sa place de bibliothécaire de la préfecture de Paris, avec une petite pension. L'invasion des Alliés et la rentrée du Roi lui firent perdre cette pension. Le chagrin le fit tomber en enfance et de retour à Porrentruy il tomba à la charge de son frère le perruquier peu fortuné. Il demanda, en 1815 son entrée à l'hôpital de cette ville où il mourut le 18 octobre 1818. Il fut enterré derrière la sacristie de St Germain. Quelques personnes seules suivirent le triste convoi du malheureux prêtre qui fut traîné à son prince et à sa foi. On croit qu'il se repentit à ses derniers moments et qu'il mourut converti. Ce qui le ferait supposer c'est que le lendemain de son enterrement, on lui fit les prières accoutumées, avec les marques distinctives des prêtres.

dans sa poitrine, comme un pauvre captif qu'on veut enchanter et qui se révolte contre le dur esclavage.

Dans la serre, les globes venaient de s'éteindre, ainsi que les appliques de la porte d'entrée ; il ne restait plus, pour tout luminaire, qu'une lampe conservée chaque nuit. Le serviteur, chargé de l'extinction des lumières, n'avait pas aperçu M^{lle} Hedjer, cachées sous le dôme des hauts palmiers.

Elle continuait à rêver dans la demi-obscurité. La lampe d'opale avait une lueur d'étoile unique.

Allons, pensa Alba, il faut reprendre courage. Quand je serai dans cette église, je ne pourrai pas demeurer toujours comme une statue immobile, et il faudra bien, pourtant, que je m'approche du chœur, que je prenne place dans un des fauteuils de velours en face de l'autel illuminé. Mon fiancé s'incline à son tour, et je vois apparaître l'évêque qui doit nous unir. Il

rien, il brave toutes les difficultés qui se présentent. Il va avec ses commettants prendre possession d'une place, vacante, suivant lui, au Chapitre de St-Michel de Porrentruy. De son chef, de son autorité, le voilà prêtre de St Michel, malgré que le Prince eût nommé au même bénéfice, un prêtre alsacien.

Lorsque les bourgeois de Porrentruy ont voulu rédiger leurs doléances en cahier, ils ont interpellé le Conseil pour se joindre à eux, et c'est après que le tout eût été fait que M. Lémann a fait imprimer son Mémoire. Lorsque cet imprimé a paru, le Conseil de Porrentruy l'a pour ainsi dire désavoué, disant qu'avant de le faire imprimer, les députés devaient le présenter au dit conseil pour voir s'il n'y aurait rien à y changer et qu'ils désavouaient au surplus beaucoup de choses qui sont contenues dans ce livre, de façon qu'on en est venu d'une raison à une autre, jusqu'à se dire des injures et même M. Keller receveur de Son Altesse et maître bourgeois de Porrentruy () a provoqué l'abbé Lémann et doit lui avoir dit des grossièretés, de façon que le dit Lémann s'en est offusqué jusqu'à dire à Keller qu'il s'en repentirait et qu'il en aurait satisfaction. Le lendemain ou surlendemain, les principaux du Conseil de Porrentruy étaient invités pour le dîner au château, ce que les bourgeois, partisans de l'abbé Lémann, ont tout de suite su, de façon qu'on en avertit les paysans des environs. Ceux-ci, au nombre de trois cents sont arrivés à Porrentruy, armés de bâtons et de cordes et lorsque les conseillers sont descendus du Château, ils se virent menacés d'être pendus par les paysans. Keller n'eut que le temps de se cacher. Ces paysans au nombre de trois à quatre cents menaçaient de pendre le procureur général, qui n'était pas aimé du pays et Migy de St Ursanne, conseiller aulique de la chambre du château. Lémann les a exhortés au calme, de se retirer et de ne se livrer à aucune voie de fait. Ils se sont retirés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sans avoir fait de mal à qui que ce soit sinon de la peur à ceux à qui ils en voulaient.

(A suivre.)

UN JURASSIEN

au jubilé pastoral de Mgr Stammer

M. l'abbé Cuttat, révérend curé à Thoune, a prononcé le seul toast en langue française qui ait été porté au banquet du jubilé de Mgr Stammer à Berne. Aussi tenons-nous à faire

(*) Frère du prévôt de St Ursanne et pour lors président des Etats.

s'avance, crosse en main, mitre en tête ; il nous pose les questions d'usage, il préside à l'échange des anneaux... il prononce les paroles, qui lient comme des chaînes...

Et voilà, que tout à coup, elle sentit, en elle-même, une immense révolte, une irrésistible envie de fuir, dans les fraîches campagnes. De nouveau, les souvenirs de son enfance venaient en foule, et elle prononça tout bas, comme si on lui arrachait un secret du fond du cœur :

— Yvan m'a donc oublié ! Qu'est-il devenu ? Je sais qu'il n'habite plus la maison du parc Monceau, je m'en suis informée. Où s'abrite-t-il avec sa mère ? On n'a pu me renseigner. Respire-t-il encore, ou bien a-t-il cessé de vivre ?... Sa pauvre chère santé était si fragile !

Elle porta la main à son front ; le parfum des fleurs lui faisait mal.

(La suite prochainement.)

connaître aux Jurassiens, que M. Cuttat représentait si dignement à cette solennité, sa parole chaude et vibrante qui a été couverte d'acclamations. L'orateur s'est exprimé en ces termes :

Révérendissime.

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs.

Il convenait qu'à cette fête de famille si touchante et si réussie, dans laquelle l'élément français est dignement représenté, une parole française se fit entendre.

Le Comité de la fête l'a compris en me chargeant de porter en français, au nom du clergé décanal, la santé du héros de cette grande journée.

Après ce qui vient d'être dit, et si bien dit de notre nouveau protonotaire apostolique *ad instar participantium*, de notre cher et vénéré curé-doyen ; surtout après le panégyrique délicieux que vient de nous servir le nouveau Camérier d'honneur de Léon XIII, le spirituel curé de Bienne, que me restait-il à ajouter pour relever le mérite de Mgr Stammer et justifier mieux les hommages de vénération et d'attachement que nous venons lui apporter ?

Ah ! si j'avais la veine de Mgr Jeker ! Lui n'a qu'à étendre la main pour cueillir des fleurs de poésie dans le jardin des muses du Taubenlock, où le célèbre Paul Robert allait dit-on, s'inspirer dans la composition de ses apothéoses.

Je ferai de mon mieux néanmoins pour mettre davantage en lumière un double fait tout à l'actif du ministère pastoral de Mgr Stammer et auquel fait se rattache pour une bonne part le développement du catholicisme dans l'ancien canton : je veux dire l'action pacificatrice du curé de Berne sur l'esprit protestant sectaire, et son activité pastorale en dehors de Berne et de sa banlieue.

— Homme d'étude et historien, esprit droit, méthodique et précis, Mgr Stammer sut rapidement se faire apprécier dans les milieux scientifiques de la ville fédérale.

Sa bienveillance réservée et sa courtoisie pondérée lui attira bientôt la sympathie respectueuse de personnalités influentes dans le monde protestant. De là, entre catholiques et protestants, une réciprocité d'égards, une mutualité de procédés corrects, sinon bienveillants, dont nous éprouvons encore aujourd'hui les heureux effets.

Ah ! bien oui, me dira quelqu'un, nous savons ce qu'en vaut l'aune de ces procédés corrects et de ces égards réciproques ! Jamais, depuis les tristesses du Kulturkampf, nous n'avons été ni aussi conspués, ni autant bafoués, ni aussi calomniés, nous, notre Eglise et nos prêtres, et dans la presse et dans les auberges, et sur la rue comme à l'heure présente.

C'est dent pour dent, œil pour œil, coup pour coup, haine pour haine qu'il faut rendre ! Alors seulement nous serons respectés, tolérés dans le sens vrai des mots.

Tel pourtant n'est pas l'enseignement du Christ dont à bon droit nous nous disons les disciples : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » Voilà la loi de l'Homme-Dieu.

Ce qui n'empêche pas que nous ayons le droit de nous défendre contre une attaque injuste ou déloyale. Mais nous devons le faire sans haine.

Parfois même c'est un devoir pour nous de nous défendre, dès qu'il s'agit de rendre hommage à la vérité ou à l'honneur du nom catholique.

Encore une fois le vrai disciple du Christ ne connaît qu'une loi : celle de la charité en tout, toujours et partout.